

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2017

Edition du
02 décembre 2013

DANS CE NUMÉRO

L'immigration, bouc émissaire commode pour l'UDC (Jean-Daniel Delley)

Les maux dont l'UDC rend responsables les travailleurs immigrés résultent de la politique menée avec constance par ce parti

La BNS et les banques systémiques (Jean-Pierre Ghelfi)

Et de trois, et de quatre, et de cinq!

Finances des cantons: les limites du moins-disant fiscal (Jean-Daniel Delley)

La fragilité d'une politique à courte vue de taxation privilégiée des sociétés étrangères

Un festival de musique qui contribue à l'identité d'une région (Pierre Jeanneret)

Rendez-vous en 2014 pour le prochain Automne musical d'Ollon

L'immigration, bouc émissaire commode pour l'UDC

Les maux dont l'UDC rend responsables les travailleurs immigrés résultent de la politique menée avec constance par ce parti

Jean-Daniel Delley - 01 December 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24844>

C'est vrai, le Conseil fédéral s'est trompé. En 2000, dans ses [explications](#) sur le premier paquet des accords bilatéraux, il ne prévoyait pas une forte immigration en provenance des pays de l'Union européenne.

Tout au plus une dizaine de milliers par an, estimait-il, en se basant sur les mouvements migratoires au sein de l'Europe. Or dès l'ouverture complète des frontières en 2007, entre 60 et 70'000 personnes sont venues chaque année chercher du travail en Suisse.

Faut-il pour autant mettre sur le compte des immigrés tous les problèmes auxquels nous sommes confrontés, comme le fait l'UDC? Les trains bondés, le réseau routier saturé, le prix du sol et des loyers en hausse constante, les terres agricoles grignotées et le paysage défigurés, la pression sur les salaires, tous ces phénomènes qui perturbent notre vie quotidienne résultent-ils vraiment de cet apport démographique extérieur?

Ou n'ont-ils pas été aggravés par notre incapacité à adopter des solutions adéquates dans chacun de ces domaines? Une

incapacité à laquelle l'UDC a fortement contribué par sa politique d'obstruction systématique. Reprenons. Quand il s'agit de développer les transports publics, l'UDC se retrouve régulièrement du côté des partisans du libre choix des moyens de déplacement. Donc pas de priorité aux transports collectifs, mais un soutien sans faille à l'extension du réseau routier. Avec la double conséquence d'une saturation des premiers et du second, puisque toute amélioration de ce dernier ne contribue pas à fluidifier le trafic, mais au contraire à l'augmenter.

Avez-vous souvenir de propositions de l'UDC en faveur des locataires et pour maîtriser la spéculation foncière? Non, l'UDC s'oppose vigoureusement à toutes les mesures de ce genre, fidèle à sa ligne résolument libérale. Même les paysans, que ce parti cherche maintenant à cajoler avec son initiative sur la souveraineté alimentaire ([DP 2015](#)), ne trouvent pas grâce à ses yeux. L'UDC s'est opposée à la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, précisément destinée à préserver les terres agricoles en luttant contre la dispersion de l'habitat. Dès lors, le souci

qu'elle manifeste pour la dégradation du paysage n'est pas crédible, d'autant moins qu'elle a combattu l'initiative Weber.

Pour lutter contre la pression sur les salaires, le Parlement a adopté des mesures dites d'accompagnement, malgré l'opposition de l'UDC.

On peut allonger la liste. Les baisses d'impôts et les régimes spéciaux pour les entreprises étrangères, l'imposition forfaitaire des riches contribuables immigrés, toutes ces mesures en faveur de l'attractivité de la place helvétique sont au cœur du programme économique de l'UDC.

Il suffit. L'UDC déplore des évolutions négatives qu'elle ne cesse de favoriser. En stigmatisant l'immigration, elle tente de distraire l'opinion des méfaits d'une politique du laisser-faire dont elle est dans les faits le porte-parole. Vouer les immigrés à l'opprobre des petites gens pour mieux servir les intérêts des nantis, voilà l'éternelle recette du bouc émissaire à l'œuvre. Une escroquerie qu'il faut sans relâche dénoncer.

La BNS et les banques systémiques

Et de trois, et de quatre, et de cinq!

Jean-Pierre Ghelfi - 26 November 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24799>

On pensait que la Suisse comptait deux banques d'importance systémique, UBS et Credit Suisse. Erreur, une troisième vient d'être ajoutée, la Banque cantonale de Zurich (ZKB). D'autres pourraient suivre, en particulier les banques Raiffeisen et PostFinance.

Cet élargissement du concept de banque systémique est une conséquence directe de la crise financière de 2007-2008 et des [modifications](#) de la loi sur les banques, proposées par le rapport de la commission d'experts sur les banques trop grandes pour faire faillite (*too big to fail*).

La loi modifiée sur les banques, indique le message du Conseil fédéral, «*confie désormais à la Banque nationale suisse (BNS) le soin d'établir par voie de décision quelles banques sont d'importance systémique et au Conseil fédéral celui de définir par voie d'ordonnance les exigences particulières imposées à ces banques. Les banques d'importance systémique seront par ailleurs tenues de prouver, en produisant un plan d'urgence approprié, que le maintien de leurs fonctions systémiques est garanti même en présence d'une menace d'insolvabilité*».

Une exception absolue

La BNS a donc fait usage de

ses nouvelles prérogatives et [communiqué](#) qu'elle avait «*déterminé par voie de décision que la Banque cantonale de Zurich (ZKB) est un groupe financier d'importance systémique au sens des art. 7 et 8 de la loi sur les banques. Cette décision a été prise après consultation de la ZKB et de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA)*».

La décision de la BNS résonne comme un écho aux mesures d'urgence qu'elle a dû prendre, avec la Confédération, pour sauver UBS de la faillite en octobre 2008 ([DP 2015](#)).

Lorsque le bilan de cette opération a été présenté, le 8 novembre dernier, Thomas Jordan, le président de la direction générale, a insisté sur le fait qu'il s'était agi d'une «*exception absolue*».

Les banquiers centraux étant connus pour peser attentivement les termes qu'ils utilisent et les engagements qu'ils prennent, on peut, ou plutôt on doit partir de l'idée qu'ils tiendront parole. Et veilleront à ce que les banques systémiques adaptent leurs structures pour qu'elles ne doivent plus venir quémander leur soutien.

Contraire aux principes

Les interventions massives des gouvernements et des banques

centrales pour éviter l'implosion des grandes banques en 2008 ont été en effet totalement contraires aux principes de l'économie de marché: il appartient aux propriétaires des entreprises de faire face aux erreurs de gestion qu'ils peuvent commettre. Et dans le cas où ces erreurs sont si graves que l'entreprise se trouve insolvable, la faillite en est la conséquence normale. Or ce n'est pas ce qui s'est passé en 2008. Les grandes banques d'importance systémique ont été renflouées par les caisses publiques.

Différentes mesures ont été prises en Suisse pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise. Les banques systémiques doivent désormais disposer de davantage de fonds propres en regard de leurs engagements; réduire leur *ratio* d'endettement (rapport entre les fonds propres et le total du bilan); augmenter leurs liquidités et élaborer un plan pour que leurs fonctions systémiques – en particulier le trafic de paiements – ne soient pas compromises en cas de nouvelle crise financière. Les décisions d'UBS et Credit Suisse de créer une filiale helvétique indépendante des structures existantes répondent, du moins dans leur principe, à cette dernière exigence ([DP 2014](#)).

Sans aides publiques

On peut se demander pourquoi la ZKB, qui bénéficie de la garantie d'Etat, a elle aussi été déclarée banque systémique?

La BNS n'a pas fait part des raisons qui l'ont conduite à prendre sa décision.

L'importance de la ZKB dans l'économie zurichoise, et de cette dernière dans l'ensemble de l'économie suisse, est très probablement le facteur prépondérant. La ZKB est aussi un acteur important dans le négoce de produits dérivés. Elle a également étendu ses activités hors frontières, notamment dans la gestion de fortune en Autriche qui, jusqu'à présent, lui a plutôt coûté que rapporté.

La garantie d'Etat rassure certainement les épargnants. Mais l'Etat zurichois aurait-il vraiment les moyens d'intervenir pour secourir une banque dont le total du bilan s'établit à 150 milliards de francs? La décision de la BNS devrait ainsi plutôt rassurer les contribuables en ce qui concerne le recours à la garantie d'Etat puisque, en devant se réorganiser pour répondre aux contraintes d'une banque systémique, la ZKB devrait pouvoir faire face aux effets délétères d'une future crise financière sans recourir à des aides publiques.

Sur la base des critères

apparemment retenus par la BNS pour déclarer la ZKB d'importance systémique, il semble logique qu'elle rende une décision analogue à l'égard du groupe des caisses Raiffeisen. Avec un total de bilan de 172 milliards de francs et 316 banques, il se présente comme le [troisième groupe bancaire](#) du pays et fait valoir qu'il détient une agence bancaire sur trois et plus de mille points bancaires. Un raisonnement analogue vaut pour PostFinance, devenu la filiale bancaire de La Poste (en attendant d'acquérir sa pleine autonomie) qui est présente également dans tout le pays et qui joue un rôle central dans l'économie nationale en matière de trafic de paiements.

Finances des cantons: les limites du moins-disant fiscal

La fragilité d'une politique à courte vue de taxation privilégiée des sociétés étrangères

Jean-Daniel Delley - 28 November 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24804>

On connaît maintenant les projets de budget de l'ensemble des cantons. Le déficit cumulé pour 2014 se monte à 765 millions de francs. Parmi les cantons dans le rouge, on retrouve ceux qui ont érigé le moins-disant fiscal en règle de saine gestion financière.

Rapporté au total des dépenses cantonales prévues pour l'an prochain - 85 milliards -, ce déficit, le troisième consécutif depuis 2012, n'a rien de tragique. Les cantons voient

augmenter leurs dépenses sociales dans les domaines de la santé et de la formation. En particulier la nouvelle répartition des coûts hospitaliers qui alourdit leurs charges.

Pourtant l'horizon financier n'est pas sans nuages. La réforme à venir de la fiscalité des entreprises exigée par Bruxelles risque de coûter cher à certains, notamment à ceux qui contribuent fortement à la péréquation intercantonale. Ce qui signifiera une baisse de la

part versée aux bénéficiaires de cette péréquation. Par ailleurs les montants distribués par la Banque nationale sont devenus plus aléatoires.

Si l'on excepte l'arc jurassien (NE, JU, SO, BL), tous les cantons qui annoncent un déficit se trouvent en Suisse centrale et orientale. Les cigales, qu'on prétendait plutôt romandes, auraient-elles migré à l'Est? Parmi ces nouvelles cigales, la [couronne](#) des cantons entourant Zurich, qui ont su tout à la fois tirer profit

des infrastructures de la capitale économique du pays et jouer à fond la carte de la concurrence fiscale: un taux d'imposition des entreprises inférieur à 15%, et même 6% à Appenzell Rhodes-Extérieures.

Cette politique, censée attirer de nouveaux contribuables, ne produit pas toujours les résultats espérés. Ainsi Schaffhouse constate que 80% de ses rentrées au titre de l'impôt sur les bénéfices proviennent de 2,6% des entreprises seulement, une situation financière fragile quand on sait la mobilité des firmes attirées par le moins-disant fiscal. Schwyz, grâce à sa proximité de la métropole zurichoise et son faible taux d'imposition, a su attirer de riches contribuables pendulaires. Mais cette immigration n'a pas contribué

à développer l'emploi. Si le canton, par le biais du revenu et de la fortune de ses habitants, se retrouve deuxième plus important contributeur de la péréquation intercantonale, il figure en queue de classement du PIB par habitant. Et il enregistre des chiffres rouges depuis six ans. Saint-Gall, qui a également misé sur une imposition faible, présente un déficit budgétaire depuis quatre ans et s'est résolu à relever ses taux.

Pourtant l'augmentation des impôts n'est pas chose facile quand on a misé sur des contribuables, personnes physiques et entreprises, volatiles. Seuls quatre cantons s'y sont résolus. Restent les mesures d'économie annoncées par seize cantons. Le gouvernement lucernois s'est

particulièrement distingué en proposant de fermer durant une semaine par an les gymnases et les écoles professionnelles, de manière à éponger les heures supplémentaires du personnel. Les élèves n'ont pas goûté l'idée. Si les cantons décident de coupes trop drastiques dans les services publics, ils prennent le risque de nuire à leur attractivité.

La course au moins-disant fiscal montre enfin ses limites. Il aura fallu que l'Union européenne exprime son opposition à la taxation privilégiée des sociétés étrangères pour que nous prenions conscience de la fragilité de cette substance fiscale. Si le fédéralisme implique l'autonomie des entités cantonales, il ne peut se limiter au chacun pour soi.

Un festival de musique qui contribue à l'identité d'une région

Rendez-vous en 2014 pour le prochain Automne musical d'Ollon

Pierre Jeanneret - 29 November 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24828>

Dans un précédent numéro ([DP 2004](#)), nous félicitons Gryon, un village des Préalpes vaudoises, pour son engagement culturel, en particulier en faveur de la musique. On peut en faire de même pour la commune voisine. L'[Automne musical d'Ollon](#) (Amo) vient de s'achever.

Cette manifestation annuelle

est née en 2009. Elle s'étend sur plusieurs week-ends aux mois d'octobre et novembre. Les concerts ont lieu dans le temple de la localité viticole, un édifice médiéval romano-gothique attesté depuis 1179. Sa nef aux lignes sobres et pures, avec ses voûtes élégantes, ses colonnes de pierre noire, ses peintures murales et ses vitraux lumineux, forme un ensemble

harmonieux. Surtout, elle bénéficie d'une acoustique remarquable.

Les concerts sont en principe dévolus à la musique de chambre. L'Automne musical comporte cependant à chaque fois un programme «à part»: en 2013, le groupe Filidh Ruadh (en gaélique, le barde roux) a joué et chanté des ballades écossaises. Mais l'essentiel est

consacré à la musique classique: Haydn, Beethoven, Schubert, etc. Sans doute pourrait-on souhaiter ici ou là un peu plus d'audace et une ouverture aux compositeurs modernes ou contemporains, ne serait-ce que pour initier le public à d'autres formes musicales. Une pièce de Chostakovitch exécutée en *bis* a d'ailleurs soulevé l'enthousiasme d'un public moins conservateur qu'on ne le croit!

Régulièrement, la commission artistique de l'Amo commande une œuvre à un compositeur suisse romand. Pour 2013, ce furent *Cinq miniatures pour pianoforte* exécutées par l'excellent pianiste Pierre Goy. La pièce est de Michel Hostettler, originaire d'Aigle et connu pour ses œuvres sacrées et profanes. Il fut aussi l'un des

compositeurs de la Fête des vigneronns 1999.

Une autre spécificité de ce petit festival est de s'ouvrir aux jeunes talents prometteurs, par exemple, aux étudiants de l'Académie internationale de musique Menuhin. Quatre d'entre eux ont interprété le beau *Quatuor No 1* en sol mineur Op. 27 d'Edvard Grieg. Mais les musiciens confirmés, comme le Quatuor Sine Nomine, ont aussi leur place à Ollon. L'Automne musical s'est achevé en beauté, avec notamment une superbe interprétation du célèbre *Trio pour piano, violon et violoncelle No 1* en si bémol majeur Op. 99 de Franz Schubert. Au violoncelle, il y avait Niall Brown, directeur artistique et âme de l'Amo. Rendez-vous est pris pour l'automne 2014!

L'organisation de l'Automne musical serait impossible sans l'appui de *sponsors*, celui de la commune d'Ollon et de la RSR: Espace 2 enregistre et diffuse deux concerts chaque saison. Soulignons encore que l'entrée au festival est libre, avec collecte à la sortie. Et que chaque soirée musicale est suivie d'une petite réception permettant au public de boire le «*vin de l'amitié*» et de tisser des liens sociaux.

L'Amo participe donc à l'animation musicale de la région Chablais-Riviera et contribue à lui donner une identité. C'est l'un des effets bénéfiques de la décentralisation administrative et culturelle en Suisse que de favoriser de telles entreprises régionales ou locales, irradiant notamment les parties périphériques du territoire.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée mais encouragée, pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

L'immigration, bouc émissaire commode pour l'UDC

<http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/Bundesrat-verschaetzte-sich-massiv/story/25316908>

<http://www.domainepublic.ch/articles/24705>

La BNS et les banques systémiques

<http://www.admin.ch/opc/fr/official-compilation/2012/811.pdf>

http://www.snb.ch/fr/mmr/reference/pre_20131111/source/pre_20131111.fr.pdf

<http://www.domainepublic.ch/articles/24715>

<http://www.domainepublic.ch/articles/24642>

<http://www.raiffeisen.ch/web/chiffres+cles>

Finances des cantons: les limites du moins-disant fiscal

<http://files.newsnetz.ch/upload//2/7/27536.jpg>

Un festival de musique qui contribue à l'identité d'une région

<http://www.domainepublic.ch/articles/24070>

<http://www.automne-musical.ch/>